

**Jeudi 10 octobre 2018 – N°3310**



**Kidexpo Paris**  
2018  
MERCREDI > DIMANCHE  
**31** AU **4**  
OCT. NOV.  
PARIS  
PORTE DE VERSAILLES  
L'évènement  
100% famille



MINISTÈRE  
DES SPORTS

Comme chaque année, la Fédération Française de Natation avec l'appui de la Ligue Ile-de-France va accueillir les visiteurs sur son stand Kidexpo du mercredi 31 octobre au dimanche 4 novembre, au parc des expositions, Porte de Versailles.

Petits et grands sont invités à participer à des démonstrations, des initiations, du sauvetage, du secourisme, et bien d'autres activités dans un bassin de 150 m<sup>2</sup>.

Des séances d'Eveil Aquatique pour les enfants et leurs parents seront proposées le jeudi matin en présence de Frédéric Bousquet, médaillé olympique.

Une façon ludique de découvrir la natation sur Kidexpo

**Un grand rendez-vous à ne pas manquer !!!!**

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de **Monsieur Jean-Pierre GRASSIEN**, Vice-Président du CD 94 de Natation et officiel de Natation Course dans le Collectif Régional, survenu le 8 octobre 2018 à l'âge de 71 ans.

Sa bonne humeur et son professionnalisme vont nous manquer aux bords des bassins.

Si vous voulez lui rendre un dernier hommage ou participer à la « collecte Jean-Pierre GRASSIEN », vous pouvez vous rapprocher du Comité Départemental du Val-de-Marne.

Les obsèques se dérouleront mardi 16 octobre à 15H30 cérémonie de crémation au crématorium de Valenton 13 Avenue de la Fontaine Saint-Martin, 94460 Valenton

**La ligue Ile-de-France présente ses condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.**

163, boulevard Mortier 75020 PARIS - Tel. : 01 40 31 19 20

<http://www.lif-natation.fr> - email : [lif@lif-natation.fr](mailto:lif@lif-natation.fr)

Siret : 784 808 818 000 24 - NAF 9312 Z - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

**Spécial règlements sportifs LIFN**

Voici l'ensemble de nos règlements sportifs pour la saison 2019 sur Google Drive :

ENF : <http://goo.gl/bqsvhC>

Natation Artistique : <https://goo.gl/99nSbp>

Natation Course/Eau Libre : <http://goo.gl/xcvWJ2>

Maîtres : <https://goo.gl/D912uR>

Plongeon : <https://goo.gl/qs6Hyh>

Water-Polo : <https://goo.gl/5CcShX>

La nouvelle version d'Extranat nécessite une mise à jour des sites fédéraux qui ne sont donc pas disponibles. En attendant de pouvoir y accéder de nouveau (normalement lors de la semaine du 5 au 9 novembre), nous avons activé un site temporaire reprenant les informations principales.

Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : [lif-natation.fr](http://lif-natation.fr) en complément de notre page Facebook.

**Notre partenaire  
Eurocomswim vous fait  
bénéficier d'un code  
PROMO exclusif Ligue Ile-  
de-France de Natation sur  
les équipements Arena  
Profitez de -20%**

PROFITEZ DE **-20%**  
SUR **arena**  
AVEC LE CODE  
**LIGUEIDFSWIM**

\*Valable toute l'année / Hors promotions en cours

**eurocomswim** [www.eurocomswim.com](http://www.eurocomswim.com)



## COMMISSION NATATION COURSE

### Prévisionnel des structures d'accueil pour les compétitions Natation Course Eau Libre et Maîtres de la Ligue Ile-de-France

<b>NATATION COURSE ET EAU LIBRE</b>	<b>Dates</b>	<b>Bassins</b>	<b>Demandes</b>
Interclubs TC	10 et/ou 11 novembre 2018	R1 : Georges Vallerey	<b>Validée</b>
5km régional indoor	2 décembre 2018	Sarcelles	<b>En cours</b>
Championnats régionaux 25m	8 au 9 décembre 2018	Bobigny, Savigny le Temple, Georges Vallerey	<b>Validées</b>
Meeting Francily' Hiver	14 au 16 décembre 2018	Colombes ou Sarcelles	<b>En cours</b>
Championnat régional Juniors	16 au 17 février 2019	Massy	<b>Validée</b>
Meeting Francily' Printemps	29 au 31 mars 2019	Sarcelles	<b>En cours</b>
Critérium Ile-de-France OPEN	12 au 14 avril 2019	Georges Vallerey	<b>Validée</b>
Coupe des Départements	Mercredi 8 mai 2019	Torcy	<b>Validée</b>
2000 M 12-13 ans	Samedi 11 mai 2019	Saint-Maur-des-Fossés	<b>Validée</b>
Interclubs Jeunes	18 et/ou 19 mai 2019	Versailles	<b>Validée</b>
Championnat régional Jeunes 25m	14 au 16 juin 2019	Chevreuse	<b>En cours</b>
Championnat régional 50m	29 juin au 1er juillet 2019	Villejuif	<b>En cours</b>

<b>MAÎTRES</b>	<b>Dates</b>	<b>Bassins</b>	<b>Demandes</b>
Interdépartementaux Maîtres	2 décembre 2018	Nanterre	<b>Validée</b>
Interclubs Maîtres	19 et 20 janvier 2019	Nanterre ok, Polytechnique, Villepinte	<b>En cours</b>
Championnats régionaux hiver des Maîtres	9 et 10 février 2019	Villepinte	<b>En cours</b>
Championnats régionaux été des Maîtres	18 et 19 mai 2019	Melun	<b>En cours</b>

## **SELECTION STAGE CENTRE D'ACCESSION ET DE FORMATION- CANET-EN-ROUSSILLON**

**Départ le 21 octobre 2018**

**CAF de Melun, CAF de Saint-Germain-en-Laye et CAF de Courbevoie**

**CTS-R : Gwenaël BORDAIS, Jean-Lionel REY**

**Entraîneurs : Guillaume BENOIST, Hervé PIQUEE, Olivier SANGARIA**

<b>Nom Prénom</b>	<b>Club</b>
BUGLER Enzo	CN MELUN VAL DE SEINE
CADROT Yoan	CN MELUN VAL DE SEINE
DA SILVA UMMENHOVER Thibault	CN MELUN VAL DE SEINE
DELANNOY Antoine	CN MELUN VAL DE SEINE
GEOFFROY Axel	CN MELUN VAL DE SEINE
OUALID GIRARD Sarah	CN MELUN VAL DE SEINE
TOURDES Alexis	CN MELUN VAL DE SEINE
BARBOSA Manoella	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
DELMAS Justine	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
DELMAS Lucie	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
HUMBERT Juliette	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
MEUTER Adelaide	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
MOURET Lucile	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
PEREIRA Mathis	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
PORTAL Alex	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
TEULE Enzo	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
TEULE Leo	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
AITKACI Carl	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
BASSO-BERT Clara	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
CHATTI Souhaïel	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
FROUIN Meghan	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
GORJAO MOREIRA Martin	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
LECANU Maëlle	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
ROSSILLON Virgile	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE

## Interclubs Toutes catégories 2018/2019 10 et/ou 11 novembre 2018

### Horaires et piscines Interclubs Toutes Catégories 10 et/ou 11 Novembre 2018

Depts	Lieu	Poule	Lignes	Ouvertures des portes	1ères courses	Adresse
75	Poule R1 GEORGES-VALLEREY		8	sam 13:30 dim 13:30	sam 15:00 dim 14:30	148 avenue Gambetta 75020 Paris
75	GEORGES VALLERY		8	sam 07:30 dim 07:30	sam 08:00 dim 08:00	148 avenue Gambetta 75020 Paris
77	COULOMMIERS		5	sam 14:00 dim 14:00	sam 15:00 dim 15:00	27 Rue Marcel Clavier 77120 Coulommiers
77	PROVINS		6	sam 13:30 dim 13:30	sam 14:30 dim 14:30	Centre nautique du Provinois, 51 route de Nanteuil 77160 Provins
78	ANDRESY		4	sam 15:00 dim 14:00	sam 16:00 dim 15:00	Piscine Intercommunale Sébastien ROUAULT - 57 rue des Robaresses - 78570 ANDRESY
78	CHEVREUSE		8	sam 18:30 dim 14:00	sam 19:30 dim 15:00	Piscine Intercommunale Alex Jany - Chemin des Regains - 78460 Chevreuse
78	CONFLANS		6	sam 18:00 dim 13:30	sam 19:00 dim 14:30	8 rue Henri Dunant, 78700 Conflans Sainte Honorine
78	PORCHEVILLE		4	sam 18:45 dim 13:30	sam 20:15 dim 14:30	Avenue Tibaldi 78440 PORCHEVILLE
78	VERSAILLES		6	sam 14:00 dim 14:00	sam 15:30 dim 15:00	Piscine de Montbauron - 7 rue Léon Gatin - 78000 Versailles
91	BRUNOY		5	sam 14:00 dim 13:30	sam 15:00 dim 14:30	Piscine rue de Soullins 91800 BRUNOY
91	MASSY		8	sam 14:00 dim 08:30	sam 15:00 dim 09:30	bassin Pierre de Coubertin Massy Centre Omnisport Massy
92	ASNIERES (sam.)/CLICHY(dim.)		6	sam 18:30 dim 14:30	sam 19:30 dim 15:30	1 bd Pierre de Coubertin 92600 ASNIERES le samedi + 34 rue Valiton 92110 CLICHY le dimanche
92	CLAMART		8	sam 14:00 dim 14:00	sam 15:30 dim 15:00	37 RUE DU DOCTEUR ROUX Clamart
93	DRANCY		6	sam 19:00 dim 14:00	sam 20:00 dim 15:00	37 Boulevard Paul Vaillant Couturier 93700 Drancy
93	VILLEPINTE (Uniquement Sam.)		6	sam 14:00 sam 18:00	sam 15:00 sam 19:00	rue Pierre Audat 93420 Villepinte
94	L'HAY-LES-ROSES		6	sam 15:45 dim 14:15	sam 16:30 dim 15:00	21 rue du hameau. L'hay Les roses
95	CERGY		6	sam 14:00 dim 14:00	sam 15:00 dim 15:00	Piscine d'Agglomération du Parvis, Parvis de la Préfecture 95000 Cergy
95	SARCELLES (Uniquement Dim.)		6	dim 08:00 dim 14:00	dim 09:30 dim 15:00	avenue paul langevin centre sportif Nelson Mandela 95200 Sarcelles

## Meetings Natation Course Labellisés régionaux

### Meetings Natation Course (hors Maîtres) Labellisés régionaux au 11 octobre 2018 Ligue Ile-de-France de Natation

<b>NOM DU MEETING</b>	<b>Début Meeting</b>	<b>Fin du Meeting</b>	<b>BASSIN</b>	<b>Catégories des participants</b>	<b>STRUCTURE ORGANISATRICE</b>
8ème Meeting Régional de Cergy Pontoise Natation	13/10/2018	14/10/2018	25 m	Jeunes-Juniors-Séniors	CERGY PONTOISE NATATION
8ème Saint Michel Sprint	13/10/2018	14/10/2018	25 m	Jeunes-Juniors-Séniors	CLUB NAUTIQUE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
21ème Meeting de la Vallée	23/11/2018	25/11/2018	25 m	Jeunes-Juniors-Séniors	AQUA NAT VALLEE DE CHEVREUSE
31ème Meeting de Meaux	19/01/2019	20/01/2019	25 m	Jeunes-Juniors-Séniors	C.S.MEAUX NATATION
Meeting Colombes Natation	08/02/2019	10/02/2019	50 m	Jeunes-Juniors-Séniors	COLOMBES NATATION
26ème Meeting du CNVM	06/04/2019	07/04/2019	25 m	Jeunes-Juniors-Séniors	CERCLE DES NAGEURS DU VAL MAUBUEE
11e meeting de la ville de Paris	25/05/2019	26/05/2019	50 m	Jeunes-Juniors-Séniors	NEPTUNE CLUB DE FRANCE
5e Meeting Georges Pécheraud	01/06/2019	02/06/2019	50 m	Jeunes-Juniors	CLUB DES NAGEURS DE PARIS

**► POUR RAPPEL**

## Rappel aux clubs sur la procédure à suivre pour licencier un adhérent

Première étape : le « formulaire-licence »

- Les formulaires de demande de licence sont à la disposition du club sur extraNat ou sur le site FFN : [https://ffn.extranat.fr/html/ressources/ffn/formulaire\\_licence\\_2019.pdf](https://ffn.extranat.fr/html/ressources/ffn/formulaire_licence_2019.pdf)

- Le club doit imprimer le « formulaire-licence » **et le faire remplir et signer par le licencié** en double exemplaire (un pour le club, un pour l'adhérent) ou, s'il s'agit d'un mineur non émancipé, par la personne exerçant sur lui l'autorité parentale.

- Le club conserve pendant toute la durée de la saison cette demande de licence qui est la preuve de la volonté d'adhérer à la Fédération et de bénéficier ou non de l'assurance fédérale.

Pour rappel : La Code du sport pose à la charge des associations une obligation d'information sur l'intérêt pour leurs adhérents de souscrire un contrat d'assurance de personnes « couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer » (Code du sport, article L 321-4). Le « formulaire-licence » est l'occasion pour le club de satisfaire à cette première obligation.

A noter : dans un arrêt du 6 mai 2016, la Cour d'Appel de Colmar a rappelé qu'une association sportive était tenue de transmettre à chaque adhérent une notice d'information, en application de l'article L. 321-4 du Code du sport, sous peine de voir sa responsabilité engagée pour manquement à son devoir de conseil et d'information.

En l'espèce, la Cour a souligné que l'association ne rapportait pas la preuve de la remise au requérant de cette notice d'information. En effet, seul était produit par l'association un exemplaire vierge du formulaire de demande de licence qui n'apporte pas à l'adhérent des informations équivalentes à celles devant figurer dans la notice établie par l'assureur. En conséquence, étant donné que les préjudices invoqués par la victime étaient bien des préjudices corporels ayant vocation à être garantis par une assurance de personne, la Cour a considéré que l'association avait commis un manquement à son obligation d'information de nature à engager sa responsabilité (CA de Colmar, 6 mai 2016 n° 14/02897, Monsieur X).

De plus, le statut de licencié FFN offre la possibilité de bénéficier d'une assurance « individuelle-accident ». Cependant, puisqu'il ne s'agit pas d'une assurance obligatoire, le respect de la liberté contractuelle suppose de faire connaître au licencié le prix de la garantie de base, son caractère non obligatoire, la possibilité d'y renoncer et la faculté de souscrire une option complémentaire offrant davantage de garanties.

Le « formulaire-licence » permet au club de satisfaire à cette seconde obligation.

Dès lors, dans le cas où l'un de vos adhérents soutiendrait qu'il n'a pas été informé de la possibilité de souscrire à l'assurance « individuelle-accident » ou de souscrire une option supplémentaire, le « formulaire-licence » constitue une preuve susceptible d'être opposée.

Deuxième étape : le certificat médical

Lors de la prise de première licence, le club s'assure de la présentation par le licencié-pratiquant d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des disciplines fédérales envisagées (précisant le cas échéant, en compétition).

Lors du renouvellement d'une licence, qui s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité dans le temps avec la précédente, le club s'assure de la présentation par le licencié pratiquant d'une attestation de réponse négative au questionnaire santé.

A noter que ce questionnaire santé peut être renouvelé au maximum deux (2) ans de suite.

A la suite de quoi, un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique de la ou des disciplines fédérales envisagées sera exigé.

LICENCE									
Obtention	Renouvellements								
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3 (renouvellement triennal)	Année N + 4	Année N + 5	Année N + 6 (renouvellement triennal)	Année N + 7	Année N + 8	Année N + 9 (renouvellement triennal)
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical

En revanche, s'il s'agit d'un licencié non-pratiquant, le club peut directement passer à la troisième étape.

Troisième étape : le paiement de la cotisation

Le club s'assure de la transmission par le licencié du titre de paiement de la cotisation (licence FFN + adhésion).

**POUR RAPPEL :**

Les garanties d'assurance sont accordées dès l'accomplissement de ces trois premières étapes ; les licenciés peuvent donc commencer à pratiquer les différentes disciplines.

Cependant, la quatrième étape doit être réalisée dans les plus brefs délais.

Quatrième (et dernière !) étape : l'enregistrement sur extraNat

Le club enregistre les données relatives à ses licenciés sur la base de données fédérales et les actualise en tant que de besoin, et est responsable des données fournies à la Fédération.



**Attestation 100% licences**

Afin de mettre à jour la liste des clubs 100% licences, nous vous remercions de bien vouloir envoyer votre attestation sur l'honneur à votre comité départemental en complétant le document ci-joint stipulant que vous avez licencié l'ensemble de vos adhérents à la FFN la saison passée.

Votre Comité Départemental nous fera parvenir ensuite l'ensemble des attestations qu'il aura validées.

**LES ATTESTATIONS DOIVENT NOUS PARVENIR (PAR LES COMITES DEPARTEMENTAUX) AVANT LE 19 OCTOBRE**



Club :

A.....le .....

Objet : Dispositif 100% licences – attestation sur l'honneur

Je soussigné(e)....., Président(e) du club ....., certifie sur l'honneur que tous les adhérents du club au cours de la saison 2017/2018 pratiquant une activité relevant de la Fédération Française de Natation ont été licenciés auprès de celle-ci.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Signature Président(e)

« Tampon du club »

---

**COMMISSION WATER-POLO DU 08 OCTOBRE 2018**

---

**Présents** : MM. Guerguadj, Veneau et Cocouch (ctsr)

**FFN :**

Précision partenariat Décathlon

Cahier des charges de l'organisation de la ligue mondiale water-polo

**LIFN :**

Open dames : Entente Antony Natation / SCM Chatillon

Le Cercle 93 sollicite l'autorisation de la commission de la LIFN afin d'engager pour la saison 2018/2019 :

- Une équipe 100% féminine en Championnat U13 Honneur avec des joueuses nées en 2005 et 2006,

et

- Une équipe 100% féminine en Championnat U11 Honneur avec des joueuses nées en 2007 et 2008.

La commission accorde cette dérogation à ces 2 équipes pour jouer uniquement dans la catégorie dans laquelle elles sont engagées avec interdiction à ces joueuses de jouer en U15 H (05/06) et en U13 H (07/08).

**Sélections régionales :**

Réunion ETR : La réunion de l'ETR water-polo s'est déroulée le samedi 6 octobre au siège de la Ligue. Elle a précisé le rôle de l'ETR dans le contexte institutionnel, ainsi que les perspectives avec le PPF. Chacun des membres de l'ETR a indiqué ses intentions et disponibilités.

Les projets des différents collectifs concernés par les compétitions de référence de la FFN ont été étudiés. L'animation territoriale a aussi été évoquée. Il a été convenu de fixer à fin octobre 2018, les éléments de la conduite des sélections LIFN, afin de les proposer à la commission sportive pour l'élaboration de son budget prévisionnel.

Le secrétaire : Otheman Guerguadj

Le président : Gérard Veneau

## ► Commission de Développement



### Le COLLECTIF 'CLUBS'

Suite à l'annonce de juin 2018, la commission de développement de la ligue, propose de mettre en place pour cette rentrée 2018, un COLLECTIF 'CLUBS'

**Pour l'instant 5 clubs se sont fait connaître pour participer à ce projet, alors, pourquoi pas vous ?**

#### Qu'est-ce que le COLLECTIF 'CLUBS' ?

C'est le regroupement dans un collectif, de clubs volontaires, de différentes tailles, pour participer à une réflexion d'ensemble en vue de définir les besoins des clubs et d'essayer ensemble d'y répondre au mieux.

Ce collectif devrait être composé au minimum de 9 à 12 clubs franciliens et couvrir l'ensemble des disciplines et activités proposées par la fédération.

Afin de diversifier les clubs participants, le collectif s'appuiera sur le nombre de licenciés (saison 2017/2018) :

- 3 à 4 clubs disposant au minimum de 500 licenciés
- 3 à 4 clubs disposant de 150 à 500 licenciés
- 3 à 4 clubs disposant de moins de 150 licenciés

#### Un COLLECTIF 'CLUBS' pourquoi faire ?

Les participants au collectif devront, en début de saison, mener une réflexion collective, visant à déterminer les besoins fonctionnels des clubs, les classer puis définir pour chaque saison, un ou deux besoins prioritaires que la commission de développement essaiera de combler durant la saison.

Les clubs participants seront avertis de l'évolution des travaux, une réunion 'bilan' sera organisée en fin de saison pour évoquer les difficultés rencontrées et savoir si le challenge a été réussi.

#### Est-ce que je peux participer au COLLECTIF 'CLUBS' ?

La désignation des clubs participants se fera à partir des clubs volontaires qui se seront fait connaître.

Avec l'aval de son président, toute personne impliquée dans le club participant (Comité Directeur, encadrant, etc..) pourra le représenter lors des réunions du collectif.

En fonction du nombre de candidats, les clubs participants pourront être renouvelés en début de chaque saison, soit partiellement, soit en totalité.

Les comités départementaux pourront également en accord avec les intéressés, proposer l'intégration de clubs dans le collectif.

**NOTE :** Nous souhaitons que ce collectif soit dynamique, que ses réflexions et ses choix amènent et entraînent des améliorations de fonctionnement pour l'ensemble des clubs de la ligue. Alors n'hésitez pas à venir avec des idées. Certes nous ne pourrons pas tout régler la première saison, mais à chaque saison son challenge et nous pourrons ainsi progresser à notre rythme.

#### Ma participation au COLLECTIF 'CLUBS' va-t-elle me prendre beaucoup de temps ?

Non, le collectif n'aura pas *la réunionite aigue*, nous savons que votre temps est précieux.

De deux à trois réunions sont prévues pour l'ensemble de la saison (une à deux à la rentrée pour définir les priorités et une réunion 'bilan' en fin de saison).

**Si votre club souhaite postuler pour participer au COLLECTIF 'CLUBS', pour la saison 2018/2019, faites-nous le savoir en adressant un message à l'adresse suivante :**

[pfradet@lif-natation.fr](mailto:pfradet@lif-natation.fr)

Objet : Collectif 'Clubs'

**P. FRADET**

Vice-Président Délégué

De la Ligue Ile de France de Natation.



## Rentrée des formations à l'ERFAN Ile-de-France pour la saison 2018/2019

Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré qui a débuté le 6 octobre

Site du CD 93 = 14 stagiaires

Site du CD 78 = 21 stagiaires

Brevet Fédéral 2<sup>ème</sup> degré qui a débuté le 29 septembre

Site du CD 75 = 14 stagiaires

Moniteur Sportif de Natation qui a débuté le 30 septembre

Site de l'ERFAN = 24 stagiaires dont 4 spécialité natation artistique, 2 water-polo, 2 plongeon et 16 natation course

.....

Vous avez des personnes dans vos clubs qui sont titulaires du BF2 ou BF3 ou MSN, ils peuvent obtenir le BPJEPS AAN en passant l'UC4 qui leur manque.

L'ERFAN organise cette formation de l'UC4 du BPJEPS AAN. Inscription jusqu'au vendredi 12 octobre 2018.

Pour participer à cette formation, il faut être titulaire du BF2 ou BF3, du PSE1 et BNSSA à jour de leur révision.

La formation s'étale sur 8 week-ends entre novembre et mai, avec 90 heures de stage à effectuer en structure.

Le dossier d'inscription à retourner à l'ERFAN Ile-de-France avant le vendredi 12 octobre 2018 :  
<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5043.pdf>

**LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES ENF 2018-2019**

Le **règlement Régional Ile-de-France ENF** intègre l'ensemble des orientations, des règles et des dispositifs proposés au niveau fédéral. Ceux-ci sont présentés dans le règlement de l'École de la Fédération Française de Natation que nous vous invitons à consulter et à télécharger en ligne sur le site FFN à l'adresse suivante :

[https://ffn.extranat.fr/html/ressources/pub/2019\\_annuel\\_reglements\\_version\\_2.pdf](https://ffn.extranat.fr/html/ressources/pub/2019_annuel_reglements_version_2.pdf)

**Voici les principales modifications :****« Des règles de l'École de Natation Française aménagées »**

Pour faire suite aux remontées de terrain, il y avait une volonté fédérale de faire évoluer l'ENF, sans toutefois la dénaturer et en tenant compte des avancées actuelles en terme de réglementation.

**AMÉNAGEMENTS :**

Ainsi, pour cette nouvelle saison sportive 2018/2019, chaque nageur licencié au sein de la FFN âgé de 10 ans et moins (né en 2009 et après) prendra part obligatoirement à l'ENF. Les nageurs âgés de 11 ans et plus (nés en 2008 et avant) ne sont pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF, ils peuvent cependant prendre part au dispositif s'ils le souhaitent.

**NOUVEAUTÉS :**

A partir de cette nouvelle saison sportive, les nageurs expatriés ou étrangers, licenciés au sein de la FFN, âgés de 10 ans et moins (nés en 2009 et après) peuvent bénéficier, sur demande motivée auprès de la FFN et après accord de celle-ci, d'une dispense de passage de tests ENF, délivrée au cas par cas, pour prendre part aux compétitions du programme fédéral.

**RAPPEL :**

La réussite au test du Pass'sports de l'eau est soumise à la présentation et la validation, au minimum, de trois tests au choix.

**L'accès à la compétition  
Pour les 2009 et après :**

Laisser un temps suffisant pour permettre à l'enfant de se former aux problématiques sécuritaires liées à son activité (Sauv'nage) et à une construction plus élaborée du nageur à partir de la multiplicité des situations pédagogiques (Pass'sports de l'eau).

Les nageurs âgés de 10 ans et moins (nés en 2009 et après) s'engagent au test du Sauv'nage, puis au test du Pass'sports de l'eau et enfin au test du Pass'compétition avant d'accéder à la compétition.

# OFFRES D'EMPLOI

Le Cercle des Sports Nautiques de Guyancourt (78) recherche un ou plusieurs éducateurs sportifs (H/F) pour le 1<sup>er</sup> septembre 2018 en renfort des postes actuels.

## Groupes

Initiation - perfectionnement - Ecole de Natation Française - Natation perfectionnement Jeunes et Adultes - Aquagym - Compétition Avenirs ou Jeunes

## Profil

BEESAN - BPJEPS AAN (carte professionnelle et recyclage PSE1 à jour)

## Postes

CDI temps plein ou CDI intermittent - temps de travail annualisé - Rémunération selon CCNS et expérience

Horaires en fonction des groupes de 17h à 22h en semaine et samedi, 8h30 à 12h

Merci d'adresser votre CV ainsi qu'une lettre de motivation par mail à [contact@csnguyancourt.fr](mailto:contact@csnguyancourt.fr)



**Fontenay-Sous-Bois (94)** : le club de l'USF Natation recrute pour la saison 2018/2019 des éducateurs / entraîneurs H/F, BEESAN ou BPJEPS à partir du mois de septembre.

Différentes activités coexistent au sein de notre club :

- Jardin aquatique ;
- Ecole de natation (ENF 1 / ENF 2) ;
- Aquagym.

Le poste proposé est un CDD d'un an renouvelable. Les horaires sont variables en fonction du ou des groupes attribué(s) (horaires en soirées).

**Rémunération de 24 €/H (Taux Horaire Brut)**

Pour plus d'informations, **contactez Mme Onidi**, Présidente de la section au **06.07.59.44.36**.

Les personnes intéressées peuvent postuler en envoyant leur candidature par mail : [usfnatation@gmail.com](mailto:usfnatation@gmail.com).



La VGA SPORTS D'EAU de Saint-Maur (Val-de-Marne) recherche un entraîneur de Natation Course pour suivre un groupe compétition 9-10 ans et un groupe Compétition 14 ans et plus.

Au total, 8h30 par semaine, avec stages et compétitions en plus.

Poste à pourvoir dès maintenant

Pour plus d'infos : [natation@vgasportsdeau.org](mailto:natation@vgasportsdeau.org)



# CLUB NAUTIQUE DE VIRY-CHATILLON

[www.cnv-natation.com](http://www.cnv-natation.com)



## LE CLUB NAUTIQUE DE VIRY CHATILLON NATATION RECHERCHE DES EDUCATEURS

Le **CN Viry Chatillon Natation (91)** recherche pour la saison prochaine 2018-2019

des éducateurs pour l'encadrement de groupes :

Jardins Aquatiques, Écoles de Natation, Perfectionnement et Aquagym  
(BEESAN ou BPJEPS)

Salaire selon convention collective et expérience

Envoyez vos candidatures avec CV avec lettre de motivation à  
[presidentcnvnatation@gmail.com](mailto:presidentcnvnatation@gmail.com) et [cnv.natation@orange.fr](http://cnv.natation@orange.fr)



Le **RUEIL ATHLETIC CLUB (92)** recherche un éducateur sportif (H/F) pour le 10 septembre 2018 pour ses groupes Avenirs, Jeunes de niveau régional à Interrégional ainsi que pour son groupe adulte.

Profil : BEESAN - BPJEPSAAN (avec sa carte professionnelle)

Poste CDI intermittent. Temps partiel annualisé.

Heures de travail :

Lundi 17h30 - 22h

Mardi 17h - 20h30

Mercredi 17h - 20h30

Jeudi 17h - 20h

Vendredi 17h - 20h30

Samedi et dimanche suivant le calendrier des compétitions

Merci d'envoyer un CV ainsi qu'une lettre de motivation par mail à :  
[annebrossois@yahoo.fr](mailto:annebrossois@yahoo.fr)

L'EN Longjumeau 91 recrute pour début novembre.

1 BEESAN ou DEJEPS « mention natation course » pour encadrer son groupe compétition Juniors /Séniors (jours : lundi de 18h à 19h30, mardi de 18h30 à 20h30, mercredi de 18h30 à 20h30, jeudi de 19h à 20h30, samedi de 13h15 à 14h30, plus quelques créneaux de PPG ou musculation et présence aux compétitions)

Et

1 BEESAN ou DEJEPS « mention natation course » pour encadrer son groupe Masters (jours : lundi de 19h30 à 20h45, mercredi de 19h00 à 20h30, vendredi de 20h45 à 22h15 et présence aux compétitions)

Envoyer vos candidatures à : [president.enl91@gmail.com](mailto:president.enl91@gmail.com)



